



Un avenir coopératif pour la Ferme des Cygnes

Yverdon

La Maison d'Ici projette de bâtir un immeuble écologique, de rénover la ferme et de les ouvrir sur la rue. Ce choix relance l'habitat coopératif en ville.

La seconde tentative aura été la bonne. La coopérative La Maison d'Ici a été choisie par la Ville d'Yverdon pour densifier la parcelle de la Ferme des Cygnes, édifice classé du XIX^e siècle en mains communales. Déjà candidate en 2019, la jeune coopérative yverdonnoise (fondée en 2016) avait vu sa proposition recalée. Sauf que le projet retenu de construction de deux immeubles et treize chambres d'hôte avait été abandonné en raison de plusieurs contraintes. Notamment celle d'une bande de terrain que les CFF pourraient un jour réclamer pour construire une troisième voie.

«C'est une chance d'avoir beaucoup de contraintes sur la parcelle, car l'investisseur lambda ne s'y retrouve pas», a souligné Doris Sfar, présidente de la coopérative, relevant que «ce type d'habitat responsable fait défaut dans la région», lors de la présentation du projet remanié «Limon Tango» - évocation des alluvions de la Thièle voisine et d'une danse entre les deux bâtiments - jeudi soir à ses membres.

Ce choix de la Municipalité, parmi trois candidats, marque sa volonté de relancer l'habitat coopératif en ville, florissant dans les années 60. Elle dit se réjouir de voir se «développer un projet porteur et novateur» respectant «le patrimoine bâti et paysager du site» autant que la durabilité.

La Maison d'Ici prévoit de bâtir dans le parc un immeuble de quatre niveaux au standard Minergie-P-ECO ou SméO en ayant recours à 30% de matériaux de réemploi ou biosourcés. Il comprendrait entre onze et quatorze logements d'utilité publique (LUP) allant d'une à cinq pièces, «à développer en fonction des envies et besoins des futurs habitants», avec l'objectif d'héberger une certaine mixité.

Ouvrir le site

La ferme aux encadrements en pierre d'Hauterive et charpente remarquables fera l'objet d'une «rénovation douce» préservant sa structure. Les deux vastes appartements actuels seront rafraîchis et proposés à de «grands ménages» porteurs d'un projet. La grange attenante accueillera quant à elle une colocation pour quatre personnes. Enfin, l'annexe longeant la route sera rasée pour aménager une place et ouvrir le site sur cet axe de mobilité douce. Le majestueux séquoia se verra accompagné de nouveaux arbres.

La Ville ne compte plus vendre la parcelle, mais établir un droit distinct et permanent de superficie, une façon de procéder souhaitée plusieurs fois par la majorité de gauche du Conseil communal afin de conserver une maîtrise foncière, sur lequel le Législatif doit encore se prononcer. La coopérative estime le coût du chantier à plus de 7 millions de francs pour une mise en service «optimiste» en 2026. Une convention sera signée pour qu'elle puisse occuper la ferme, désormais inhabitée, et y mener une démarche participative auprès de sa trentaine de membres pour affiner collectivement le projet.

Fabien Lapierre

Date: 26.06.2023



24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
<https://www.24heures.ch/>

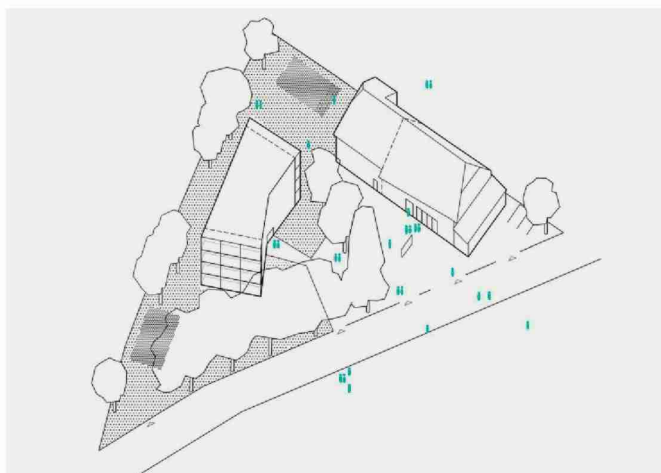
Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 41'088
Parution: 6x/semaine



Page: 7
Surface: 28'477 mm²

Ordre: 1094296
N° de thème: 999.042

Référence: 88561284
Coupure Page: 2/2



Un immeuble sera érigé à gauche en parallèle de la voie ferrée et une nouvelle place sera aménagée. LA MAISON D'ICI